



LA CHARTE DU BAR D'EUGÈNE

SECURITE

- ◆ Tu enverras la preuve de ton assurance responsabilité **une semaine avant** la remise des clefs ;
- ◆ Tu ne fumeras point à l'intérieur du bâtiment ;
- ◆ Tu veilleras à fermer la porte d'entrée à clef lorsque tu quitteras le Bar ou lorsque tu iras te coucher ;
- ◆ Tu ne laisseras rentrer personne d'autre que tes convives dans l'immeuble ,
- ◆ Tu limiteras tes convives à 30 personnes maximum pour le Bar ;
- ◆ Tu laisseras entrer la police ou tout autres représentants de l'ordre s'il se présente au Bar ;
- ◆ Tu seras prudent dans les escaliers ;
- ◆ Pour éviter les accidents, tu fermeras la trappe de la cave,
- ◆ Tu ne montras point sur les chaises en plastiques,

HYGIENE

- ◆ Tu ne vomiras point en dehors des WC ;
- ◆ Tu urineras et feras tes besoins **UNIQUEMENT** dans les WC ;
- ◆ Tu laisseras des WC propres après ton passage ;
- ◆ Tu n'apporteras point à boire et à manger dans les étages.

RESPECT DE L'ENVIRONNMENT

- ◆ Tu respecteras les heures imposées par les services communaux dans le cadre des événements en Centre-Ville (voir pièces jointes) ;
- ◆ En cas de doutes, tu veilleras à consulter la notice d'utilisation des appareils desservant le Bar ;
- ◆ Tu utiliseras les appareils desservant le Bar comme si c'était les tiens. ;
- ◆ Tu veilleras à couper tous les appareils desservant le Bar en partant ou en allant te coucher ;
- ◆ Tu éviteras de gaspiller les énergies (Eau et électricité). Elles sont tellement précieuses ;
- ◆ Tu ne ramèneras ou ne tolèreras point d'animaux dans l'immeuble sauf après accord écrit du bailleur et/ou du mandataire ;
- ◆ Tu ne voleras ou n'emprunteras point,



- ◆ Tu signaleras tout incident matériel (ex : casse, disfonctionnement...etc)

MOEURS

- ◆ Le bar d'Eugène est dédié à la fête et la convivialité, ce n'est point un club échangistes.
- ◆ Tu ne ramèneras ni femmes, ni hommes de joies (prostitués) dans l'immeuble ;
- ◆ Tu ne pourras te retourner contre le Bar d'Eugène si tu te fais voler tes affaires par manquement ou irresponsabilité de ta part.

Fait à, le

En deux exemplaires originaux, chacune des parties reconnaissant avoir reçu le sien.

Signature(s) à précéder de la mention « Bon pour accord »